



Rougeole : 8 (fausses) idées reçues

1. La rougeole est une maladie qui a presque disparu dans le monde et en France.

→ **FAUX !**

Dans le monde, la rougeole touche plus de 30 millions d'enfants par an et reste la principale cause de décès par maladie à prévention vaccinale (875 000 décès par an). La France métropolitaine a subi entre 2008 et 2012 une épidémie de grande ampleur avec plus de 20 000 cas déclarés. (1 500 complications de pneumopathies graves, 34 complications neurologiques et 10 décès). Cette épidémie est la conséquence d'insuffisance de la couverture vaccinale (nombre de personnes vaccinées contre la rougeole) des nourrissons, d'une part, et du rattrapage vaccinal des personnes nées depuis 1980, notamment chez les adolescents et jeunes adultes, pour lesquelles la vaccination est recommandée, d'autre part.

Plus d'information sur :

www.invs.sante.fr/surveillance/rougeole/default.htm

2. La rougeole n'est pas une maladie grave.

→ **FAUX !**

La rougeole est souvent une maladie sans gravité même si elle entraîne souvent une fatigue générale durable qui peut favoriser des infections dans les mois qui suivent la maladie. Les complications les plus courantes de la rougeole sont la diarrhée et l'otite moyenne aiguë. Elle donne lieu parfois à des complications graves et parfois mortelles : pneumonie (atteinte pulmonaire) ou encéphalite (inflammation du cerveau, source de handicap mental irréversible). Les encéphalites peuvent également survenir à distance de la rougeole. Les complications sont plus fréquentes chez les moins de un an et chez les adultes.

3. La rougeole est une maladie « infantile » qui ne concerne pas les adultes.

→ **FAUX !**

La rougeole n'est plus qu'« une maladie de l'enfance ». On observe actuellement une recrudescence des cas de rougeole, avec un décalage de l'âge de la maladie aux dépens des adolescents et des jeunes adultes. La moitié des cas déclarés en 2010 concernait les personnes de 15 ans et plus avec une proportion d'hospitalisation de 45 % chez les 20-29 ans. Or, les conséquences graves sont plus fréquentes au sein de cette classe d'âge.

4. La rougeole est une maladie qui se transmet difficilement d'une personne à une autre.

→ **FAUX !**

La rougeole est une des maladies virales les plus contagieuses. Elle se transmet très facilement. Une personne contaminée par la rougeole peut infecter entre 15 et 20 personnes (par comparaison, une personne grippée contamine entre 1 et 3 personnes). La transmission du virus se fait essentiellement par voie aérienne (par des sécrétions du nez ou de la bouche), soit directement à partir d'une personne malade soit, parfois, indirectement en raison de sa persistance dans l'air ou sur une surface contaminée.

5. Il n'existe pas de vaccin efficace contre la rougeole.

→ **FAUX !**

Il existe un vaccin bien toléré, efficace et accessible, qui protège contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (vaccin « trivalent ») : il est pris en charge à 100 % jusqu'à l'âge de 17 ans (65 % au-delà). Il nécessite deux doses (au minimum à un mois d'intervalle) pour une protection efficace. Il n'existe en effet aucun traitement curatif contre la rougeole et la vaccination est le seul moyen de se protéger efficacement.

6. Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole est dangereux.

→ **FAUX !**

Les effets indésirables du vaccin contre la rougeole sont connus : les plus courants sont une fièvre et une éruption cutanée bénigne pouvant ressembler à la rougeole et débutant 5 à 12 jours après la vaccination. Les effets indésirables sévères du vaccin sont extrêmement rares comparés aux risques de complications graves liés à la maladie. La meilleure protection contre la rougeole c'est la vaccination.

7. Mon enfant (ou moi-même, si je suis né depuis 1980) a déjà eu une première dose du vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Cela suffit !

→ **FAUX !**

Une seule dose suffit le plus souvent à protéger contre ces trois maladies. Pourtant, il a été démontré qu'un petit nombre de personnes ne fabriquent pas d'anticorps après cette première dose. Seules deux doses de vaccins protégeront efficacement et complètement de ces maladies très contagieuses.

Ainsi, toute personne née depuis 1980 devrait avoir reçu au total deux doses de vaccin. Les adolescents et jeunes adultes jusqu'à 35 ans doivent donc vérifier qu'ils ont reçu ces deux injections.

8. Il ne faut vacciner que les enfants.

→ **FAUX !**

La rougeole n'est plus qu'« une maladie de l'enfance ». Entre 2008 et 2012, la moitié des cas signalés concernait les personnes de 15 ans et plus avec une proportion d'hospitalisation de 45 % chez les 20-29 ans. Or, les conséquences graves sont plus fréquentes au sein de cette tranche d'âge. La vaccination est donc recommandée avec deux doses pour toute personne née depuis 1980 (âgée de 35 ans en 2015).